## Mortier autonivelant pour grandes chapes non structurelles.

**NIVELANTE 80** est un mortier mono-composant cémenteux modifié avec un polymère, autonivelant, pour la régularisation, la réparation et la formation de chape de sols en épaisseurs entre 10 et 100 mm. Conforme aux exigences de la norme EN 13813.

### **DOMAINS D'APPLICATION**

- Régularisation et chape de sols industriels en béton et en mortier tant en intérieurs qu'en extérieurs.
- Chapes de planchers et radiers tant en ouvrage neuf qu'en rénovation.
- Spécialement indiqué pour des installations de chauffage par le sol ou comme couche flottante sur isolation acoustique.

### **PROPRIÉTÉS**

- Grande capacité de nivellement.
- Facilité de mise en œuvre par coulée ou pompage.
- Apte pour l'utilisation avec des systèmes de chauffage radiant.
- Excellente adhérence et compacité.
- Accessible après 24 heures (à 20 °C).
- Apte en extérieurs.

#### MODE D'EMPLOI

### Préparation du support:

Il doit être solide, compact, sec, propre, sans particules non fixées ni coulis de ciment, graisse ou huile, cires ou peintures. Il faut donc enlever les restes de ces substances et éliminer la poussière par aspiration. En cas de grandes fissures dans le support, il faut d'abord réparer avec un mortier rapide de la gamme **PROPAM® REPAR**.

De préférence, la surface doit être à pore ouvert, avec un traitement par grenaille, diamantage ou fraisage.

## Couche d'impression:

Dans le cas d'épaisseurs comprises entre 10 et 50 mm, la chape doit être collée, en appliquant d'abord sur le support un primaire de **PROPAM® PRIMER SOL** et en laissant sécher entre 1 et 4 heures (sec au toucher). En cas de supports non poreux, utiliser le primaire **PROPAM® GRIP** en laissant sécher entre 30 et 90 minutes (sec au toucher).

Dans le cas d'épaisseurs comprises entre 50 et 100 mm, la chape doit être mise en œuvre flottante sur une barrière de vapeur sur plaque en polyéthylène ou une membrane.

### Gâchage:

Pendant 4-5 minutes mélanger le contenu d'un sac de 25 kg avec environ 4 litres d'eau jusqu'à homogénéisation complète. Il est recommandé d'utiliser une mélangeuse à axe vertical ou un mélangeur à petite puissance. Laissez reposer 2 minutes et mélangez de nouveau.

Une fois mélangé, l'aspect doit être homogène et sans grumeau.



## **Application:**

Verser ou pomper le produit mélangé sur le support et l'étendre de préférence avec un râteau spécial mortiers autonivelants ou une taloche. Ensuite, utiliser une brosse métallique de dimension adaptée à l'épaisseur appliquée afin de faciliter l'évacuation de l'air occlus.

#### Mise en œuvre:

**NIVELANTE 80** est praticable et peut être poncé après 24 heures (20 °C, 50% HR). Attendre 48 heures pour revêtir de céramique ou d'un sol textile et 7 heures pour revêtir de bois, PVC ou peinture.

Les temps varient avec la température et l'humidité relative environnante, raison pour laquelle il faut mesurer l'humidité avec un hygromètre de contact.

#### Cure:

Dans le cas de fortes températures, faible humidité relative ou exposition, même non directe au soleil, au vent ou à la pluie, il faut protéger la surface afin d'éviter un dessèchement trop rapide pouvant provoquer des fissures et un manque de résistance. Dans ces cas-là, une fois pris, faire durcir au jet d'eau le plus longtemps possible.

### Nettoyage des outils:

Les ustensiles et les outils doivent être nettoyés à l'eau tout de suite après leur utilisation. Après durcissement, seule une élimination mécanique sera possible.

### CONSOMMATION

Il faut environ 17,5 kg de **NIVELANTE 80** par m² et par cm d'épaisseur.

Cette consommation est théorique et dépend de l'état et la rugosité du support, raison pour laquelle elle doit être ajustée directement sur chantier.

### **PRÉSENTATION**

Sacs de 25 kg Couleur: Gris clair.

# CONSERVATION

12 mois dans l'emballage d'origine fermé, conservé au frais, couvert et protégé contre l'humidité, le soleil et les gelées.

### RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer en cas de température inférieure à 5 °C ou si des températures inférieures sont prévues au cours des prochaines 24 heures.
- Il faut respecter les éventuels jointoiements de bétonnage et de dilatation de la base en les scellant au BETOFLEX.
- Il est recommandé de réaliser un joint périphérique avec un matériau élastique pour les surfaces supérieures à 12 m² avant d'appliquer le produit, par exemple avec du polystyrène expansé d' 1 cm.
- Faites les joints de partition pour des surfaces supérieures à 20 m2, avec un joint de 6 mm, en rebouchant avec du **BETOFLEX**.
- Respecter l'eau de gâchage spécifique et ne pas ajouter de ciment, de sable ni aucune autre substance qui peuvent altérer les caractéristiques du matériau.
- Ne pas appliquer en épaisseurs inférieures à 10 mm ni supérieures à 100 mm.
- Ne pas appliquer sur les sols à humidité permanente ou susceptibles de produire de l'humidité par remontée capillaire.
- Sur des supports avec chauffage par le sol, il faut éteindre celui-ci 24 heures avant l'application et attendre 48 heures avant de l'allumer de nouveau.
- Ne pas appliquer sur des sols industriels.

Densité du mortier gâché	2,1 g/cm <sup>3</sup>	
Adhérence (> 7 jours)	> 1,5 N/mm²	
Praticable après (20°C-50%H.R)	24 h	
Durée de vie du mélange (20°C)	75 min	
Eau de gâchage	16 ± 1%	
Humidité à la surface après 48 heures	< 4%	
Température d'application	5°C - 35°C	
Conductivité thermique	1,2 ± 0,1 W/m·K	

RÉSISTANCES MÉCANIQUES (N/mm²) 20°C					
	Eau	1 jour	7 jours	28 jours	
Compression	16%	4,6	13,6	22,6	
Flexotraction	16%	1,5	3,4	5,3	

### MARQUAGE CE



#### EN 13813

Mortier pour chapes et finitions de sols à base de ciment CT-C20-F5		
Émission de substances corrosives	CT (ciment)	
Résistance à la compression	≥ 20 N/mm <sup>2</sup>	
Résistance à la flexotraction	≥ 5 N/mm²	
Réaction au feu	Classe A1	
Émission de substances dangereuses	Voir FDS	

### SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Toutes les informations relatives aux conditions d'utilisation, de stockage, de transport et d'élimination de résidus de produits chimiques sont disponibles dans la Fiche de données de sécurité du produit.

L'élimination du produit et de son emballage doit se faire conformément aux lois en vigueur et le consommateur final du produit en est responsable.

### **NOTE LÉGALE**

Les données contenues dans ce document sont basées sur notre expérience et nos connaissances techniques, et obtenues à partir de tests en laboratoire et de la bibliographie. Toute autre application du produit non indiquée sur cette fiche n'est pas du ressort de notre responsabilité. Les données concernant les dosages et consommation ne sont indiquées qu'à titre d'orientation et basées sur notre expérience; elles sont susceptibles de changement dû aux conditions atmosphériques et au chantier. Pour obtenir les dosages et consommations corrects, un test ou un essai doit être fait sur place sous la responsabilité du client. Pour tout doute ou éclaircissement supplémentaire, veuillez consulter notre département technique. Décembre 2016.



### PROPAMSA S.A.U.

C/Ciments Molins s/n, Pol.Ind. Les Fallulles 08620 Sant Vicenç dels Horts, Barcelona Tel. (+34) 93 680 60 40 - Fax (+34) 93 680 60 49

